



**COMMUNIQUE DU MINISTERE DES TRANSPORTS RELATIF A  
L'AUGMENTATION DES TARIFS DES VOYAGES PAR LES  
TRANSPORTEURS**

Suite à l'annonce par le Conseil National de Sécurité (CNS) du lundi 13 juillet 2020, mettant fin à la mesure d'isolement du Grand Abidjan, les usagers des transports privés de voyageurs ont constaté une hausse des tarifs des voyages interurbains et dans le district d'Abidjan.

Saisi de cette situation, le Ministre des Transports a organisé plusieurs rencontres avec les transporteurs, dont la première s'est tenue le mercredi 12 juillet 2020.

Au cours cette première réunion, le Ministre a marqué son étonnement face à ces augmentations qui sont faites sans aucune concertation avec les autorités gouvernementales et aucune information préalable de celles-ci par les responsables syndicaux.

Le Ministre a rappelé à cette occasion, les efforts consentis par le gouvernement au profit du secteur des transports, confronté aux conséquences financières liées à la pandémie de la COVID-19 qui a touché notre pays dès mars 2020. Ces efforts du gouvernement ont porté notamment sur la baisse des prix à la pompe du carburant, principalement celui du gasoil, ainsi que la mise en place des fonds de soutien dont ont bénéficié de nombreux gestionnaires d'entreprises de transport et de milliers de travailleurs informels du secteur.

Aussi, tous conscients des difficultés rencontrées par les transporteurs terrestres de voyageurs, à l'instar de l'ensemble des ivoiriens, il a été décidé d'accorder parties de poursuivre les discussions dans le cadre global de la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus et de proposer au gouvernement, dans les meilleurs délais, des réponses appropriées aux préoccupations des transporteurs.

Le Ministre des Transports salue le civisme des entreprises qui ont maintenu les prix d'avant mars 2020 et déplore l'attitude des celles qui, au mépris du contexte économique actuel et des cadres de concertation existants, ont procédé à des augmentations sans préavis.

Le Ministère des Transports, ayant promis d'examiner dans un bref délai les préoccupations liées principalement aux pertes de recettes dues au respect de la

distanciation physique dans les véhicules de transport, imposée par le gouvernement, rappelle que la dernière rencontre tenue le jeudi 06 août 2020 à son cabinet avec les acteurs concernés a abouti, à un engagement ferme des transporteurs de revenir aux tarifs ordinaires appliqués avant l'avènement de la crise sanitaire.

Le Ministre des Transports, tout en remerciant les transporteurs pour le sacrifice consenti durant cette période de crise sanitaire, les exhorte à revenir immédiatement aux anciens tarifs conformément à l'engagement pris.

Il les rassure de sa disponibilité à poursuivre le dialogue, afin de créer de façon pérenne les conditions pour un meilleur exercice de leur profession.

Le Ministre des Transports tient également à rassurer les populations de sa ferme volonté de tout mettre en œuvre pour qu'elles continuent de se déplacer dans de meilleures conditions.

**Fait à Abidjan, le 09 août 2020**